

Montréal, le 14 décembre 2004

**Par télécopieur : (450) 651-9125**

Monsieur Guy Lévesque, Directeur  
Maison La Virevolte  
335, rue LeMoyne Ouest  
Longueuil (Québec)  
J4H 1W4

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2005-2006  
Dossier R-3541-2004**

---

Monsieur

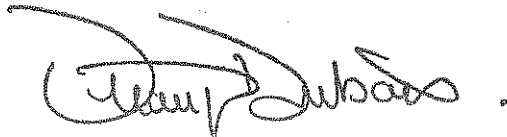
La Régie de l'énergie accuse réception des copies des lettres que vous transmettiez le 9 décembre dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c. M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants



**Maison  
La Virevolte**

Un lieu d'aide et d'appui à la famille

Au coeur des familles depuis 198

Le 9 décembre 2004

**Madame Cécile Vermette**  
**DÉPUTÉE DE MARIE-VICTORIN**  
1085 boul. Sainte-Foy, bureau 120  
Longueuil (Québec) J4K 4W7

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame Vermette,

En tant qu'organisme communautaire oeuvrant auprès des familles, nous tenons à vous exprimer toute notre colère et notre profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne sont pas équitablement redistribués auprès des familles.

Nous croyons que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits record s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

Madame la députée, nous souhaitons que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

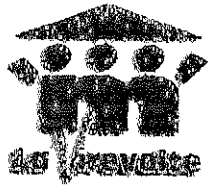
  
Guy Lavoie  
Directeur

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
Fax.: 514-362-0660  
Courriel: cacq@consommateur.qc.ca

Récipiendaire du prix  
Mar Bernard-Hubert 1999

Prix d'Excellence  
de la R.A.S.S.M. 2000  
Travail bénévole  
et action communautaire



**Maison  
La Virevolte**

Un lieu d'aide et d'appui à la famille

Au coeur des familles depuis 198

Le 9 décembre 2004

**Madame Pauline Marois**  
**DÉPUTÉE DE TAILLON**  
2160 chemin du Tremblay, bureau 200  
Longueuil (Québec) J4N 1A8

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

Madame Marois,

En tant qu'organisme communautaire oeuvrant auprès des familles, nous tenons à vous exprimer toute notre colère et notre profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués auprès des familles.

Nous croyons que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État peut-elle encore nous demander des hausses de tarif et du même souffle, dévoiler des profits record s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

Madame la députée, nous souhaitons que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,

  
Guy Lévesque  
Directeur

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
Tour de la Bourse, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2  
Fax. : (514) 864- 1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)  
Fax.: 514-362-0660  
Courriel: cacq@consommateur.qc.ca